

COMMUNIQUE DE PRESSE

Accueil de jour de l'enfance

Une année de coupe au lieu de deux : une victoire en demi-teinte

Le Grand Conseil vaudois a voté une réduction de près de 10 millions du budget alloué à l'accueil de jour de l'enfance pour l'année 2026 uniquement. Cette décision permet d'éviter deux années consécutives de coupe, comme annoncé initialement. La députation a ainsi entendu les inquiétudes du terrain et reconnu les multiples défis auxquels font face les réseaux et les communes.

Une décision en demi-teinte dans un climat budgétaire difficile

Les débats au Grand Conseil sur l'accueil de jour ont abouti à une décision importante : la réduction de la contribution cantonale à la FAJE ne sera appliquée qu'une seule année, en 2026. Ce choix constitue un signal fort. Les inquiétudes exprimées par le secteur ont été prises en compte et l'accueil de jour est reconnu comme un pilier essentiel pour le Canton.

La FAJE (Fondation pour l'accueil de jour des enfants) verra ainsi son budget diminuer en 2026 uniquement. Pour rappel, la Loi sur l'accueil de jour (LAJE) fixe la contribution de l'Etat à 25% de la masse salariale du personnel éducatif. **Cette part sera exceptionnellement réduite à 23% en 2026, soit une baisse d'environ 10 millions de francs.** Cette coupe, plus petite qu'annoncée, limite ainsi le transfert de charges sur les communes mais remet néanmoins en cause les engagements pris lors de la RIE III et intervient dans un secteur déjà sous forte pression : demande croissante, réseaux sous tension et pénurie de personnel qualifié.

La FRAJE remercie chaleureusement les députées et députés pour leur large soutien et salue les actions de mobilisation importantes entreprises par les élues et élus communaux, les réseaux et les partenaires du domaine de l'accueil de jour.

Un investissement stratégique pour le canton

L'accueil de jour représente l'un des investissements publics les plus rentables et les plus stratégiques pour un canton. Il améliore l'égalité des chances des enfants, soutient l'économie, renforce l'égalité entre les femmes et les hommes et génère des recettes fiscales significatives.

Aujourd'hui, les communes vaudoises investissent en moyenne entre 190 et 315 francs par habitant·e dans l'accueil de jour. Ces écarts importants entre réseaux rappellent la nécessité d'un soutien cantonal équitable, condition indispensable pour garantir une égalité d'accès sur l'ensemble du territoire. La FAJE joue à cet égard un rôle clé en assurant la coordination et le financement.



Un financement pérenne reste indispensable

Si la FRAJE prend acte du fait que la diminution de la subvention de l'Etat à la FAJE sera limitée à 2026, elle continuera à défendre l'importance d'un financement stable et d'une reconnaissance pleine et entière d'un service public essentiel aux enfants, aux familles et au développement économique local.

Cette stabilité, via une participation entière du Canton, est d'autant plus cruciale à l'approche de la réforme fédérale et de l'introduction des allocations de garde attendues pour 2028. Elle est indispensable pour garantir un accueil de qualité, des conditions de travail adéquates et une vision durable pour les réseaux et les communes.

Lausanne, le 18 décembre 2025

RENSEIGNEMENTS

Laurie Willommet, Présidente et Municipale à Vevey
079 688 82 42 | laurie.willommet@vevey.ch

Morgane Arrayet, Secrétaire générale de la FRAJE
077 406 37 46 | morgane.arrayet@fraise.ch